



Ports animation-loisirs

La démarche s'appuie sur une Charte des Usages élaborée et concertée avec les parties prenantes à l'échelle d'un ou de plusieurs ports. Elle a pour objectif de définir les bonnes pratiques afin d'assurer la tranquillité des riverains et un usage partagé qui soit bénéfique pour tous.



- Direction territoriale de Paris -
Publié le 24 Septembre 2021

HAROPA PORT

Acteur de la transition énergétique et de la croissance verte, la direction territoriale de Paris contribue au développement du Grand Paris par la promotion du transport fluvial de marchandises et de passagers sur l'ensemble de son réseau portuaire. 6 plates-formes multimodales dont Gennevilliers (92), Bonneuil-sur-Marne (94) et Limay-Porcheville (78) et 60 ports urbains permettent d'opérer plus de 20 millions de tonnes de marchandises chaque année et ainsi d'éviter la circulation de plus d'un million de camions sur les routes. A l'échelle de l'axe Seine, dans le cadre de HAROPA PORT, le port diversifie les offres et soutient les innovations pour une logistique multimodale et durable. Au service des territoires, la direction territoriale de Paris aménage des infrastructures dans le respect de l'environnement économique, urbain et naturel dans le cadre d'un dialogue suivi avec les parties prenantes. Il veille à la performance globale de ses sites et la recherche d'une exemplarité interne.

□ Ville de Paris

La Ville de Paris est propriétaire d'un réseau fluvial de 130 km de voies d'eau qui traversent cinq départements (Paris, Seine-Saint-Denis, Seine et-Marne, Oise et Aisne) et deux régions administratives (Île-de-France et Hauts-de-France). Ce réseau est à la fois un aqueduc à ciel ouvert qui alimente Paris en eau non potable, une infrastructure de transport alternative à la route au cœur de la Métropole du Grand Paris, un espace de loisirs et un vecteur de renouvellement urbain pour les territoires qu'il traverse. La Maire de Paris s'est engagée à réduire de façon drastique les émissions de gaz à effet de serre au sein de la capitale. En février 2015, le Conseil de Paris a adopté un plan qui ambitionne de faire de Paris une zone à basses émissions de CO2. Parallèlement à cette dynamique parisienne, la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 confirme l'engagement de la France dans une politique favorisant les modes de transport les moins polluants. Pour accompagner ce changement, la Ville de Paris met à disposition des professionnels de la voie d'eau son réseau fluvial des canaux à grand gabarit et ses 17 quais et ports au cœur de territoires de projets du Grand Paris.

Mairie du 12ème arrondissement

Mairie du 13ème arrondissement

SEMAPA





[Retour acteurs](#) ↗



RÉALISATION

STRATIS